

Émetteur : Quentin Vernet
quentin.vernet@grandlyon.com
06 66 69 40 84

PLACE BALLANCHE

COMPTE RENDU RÉUNION DE CO-CONSTRUCTION #2

Date de la réunion : 29/05/2019 -

Sujet : Travaux d'aménagement de la place Ballanche

Participants :

Environ 15 habitants + Laurence Véricel (Urbino), Rémy Le Floch (Ville de Lyon), Myriam Nicolas, Amar Harrouni (Mission Quartiers Anciens), Elie Maroglou (Ville de Lyon), Nada Hizaoui, chef de projet (Métropole / DMOU), Boucif Khalfoun et Quentin Vernet (Métropole / DPDP)

Rappel : Cette réunion fait suite au premier travail engagé le 14/03/2019 concernant le programme d'aménagement de la place Ballanche. Une 1^{ère} esquisse avait été présentée et discutée avec les participants. L'urbaniste, Laurence Véricel, présente une évolution du projet d'aménagement (esquisse n°2) qui tient compte des remarques exprimées par les habitants et par les services Ville et Métropole. L'objectif est de finaliser le programme pour l'été 2019.

Le projet d'aménagement

Présentation du projet (Laurence Véricel, Urbino)

Principales évolutions par rapport à la 1^{ère} esquisse du projet :

- Tracé de la rampe (démolition de la rampe PMR et chicane actuelle), dans l'axe du flux piéton. Suppression des gardes corps
- Démolition du muret et création d'un escalier (environ 10m)
- Rabaissement d'un muret et création d'un talus végétalisé qui descend plus progressivement sur la rue Turenne
- Installation de plateaux pour ralentissement des voitures (pas de pavés dits trop bruyants lors du dernier atelier)
- Passage Turenne : maintien de la voirie centrale pour sécuriser les sorties d'immeubles et la descente de l'escalier. De plus, les accès nécessitent d'être davantage sécurisés par l'installation de barrières.
- La zone de rencontre (=le piéton est prioritaire) correspond à la réglementation en vigueur. Se pose la question de la suppression des potelets et du maintien de barrières pour la sécurisation des accès.

- Depuis la place Gabriel Péri : maintien des jardinières, avec possibilités de les réinvestir avec les habitants ou en objets artistiques (à voir avec la ville)
 - Végétalisation du cœur de la place : des essences seront préconisées par l'urbaniste et seront validées par la ville de Lyon. Ils devront prendre en compte l'ombrage particulièrement fort en hiver.
 - Besoin de barrières en phase intermédiaire pour faciliter la pousse des végétaux et d'une lisse pour éviter l'intrusion des chiens.
 - Éclairage : réflexions en cours avec la Ville de Lyon ; le maintien des 2 mâts existants est prévu, l'amélioration de l'éclairage des 2 passages est à étudier et réfléchir avec le projet fresque
- Pose et disposition de bancs : Il est demandé de ne pas rajouter des bancs supplémentaires afin de ne pas engendrer plus de nuisances sonores. Il faut bien réfléchir au positionnement des bancs, chercher le soleil, mais attention aussi aux problèmes que cela peut engendrer. Il y a facilement des regroupements jusque 4h du matin et de gros problèmes d'insonorisation sur cette place.
- Il est par ailleurs rappelé que les grilles situées au centre de la place ont une fonction de ventilation et ne peuvent donc être supprimées ou modifiées

Échanges avec la salle (questions / réponses)

- Quelle est la largeur de la rampe PMR ?
1m50 en haut 2m20 en bas, soit un peu plus large que la rampe actuelle. Elle permet le croisement des poussettes et l'accès des véhicules de nettoyage
- Discussions sur le mode de circulation sur la rue Moncey (passage traversant). Faut-il maintenir ou non le double sens de circulation ? Sachant que de toute façon le stationnement sauvage la rend de fait à sens unique.
- Discussion sur le maintien ou non des potelets sur les trottoirs du passage Moncey pour éviter le stationnement sauvage (s'assurer dans ce cas que la largeur est suffisante pour le passage PMR... sachant que si il n'y a pas de potelet, il y a des voitures qui stationnent et contraignent la circulation piétonne et PMR)
- La suppression des toilettes et les problèmes d'urines. Besoin fortement exprimé mais pas de solutions à priori dans le cadre de ce projet.
- Réactions sur le fait que l'amélioration de l'éclairage ne soit pas prise en compte et réalisée dans le cadre du projet.
- Est-il possible de repositionner les jardinières pour empêcher le passage des scooters ?
- Déjections canines : Est-il possible de mettre un distributeur de sacs et/ou panneau d'interdiction ?
- Comment fonctionneront les poubelles de la résidence (sachant que les bacs restent dehors) ? comment la collecte sera effectuée après aménagement ?
Le problème est que les horaires du gardien ne coïncident pas avec ceux de la collecte. La poubelle reste donc dehors

- Est-il possible de prévoir un composteur?
Un collectif d'habitants souhaiterait développer un composteur sur le quartier. *Cette demande n'avait pas été exprimée jusqu'à présent. A voir où cela serait le plus pertinent. Il faudrait se rapprocher du service compétent à la Métropole.* Les habitants présents lors de la rencontre réorientent ce projet davantage vers le secteur Esplanade Moncey / école Painlevé.
- Est-ce possible de prévoir de la signalétique horizontale sous le passage traversant ?
- Quel est le planning ?
Il faut encore un temps pour affiner le chiffrage. La réalisation des ouvrages d'art et de l'escalier peuvent être assez rapides. Mais avant cela, il faut tout de même compter trois mois pour l'instruction de la déclaration de travaux car nous sommes en secteur « Bâtiments de France ». Les travaux pourraient donc débuter à l'automne et durer trois mois.
- Qu'en est-il du projet de réaménagement définitif de la place Ballanche, de la place Péri et du CLIP ? et des études de scénarios ? Si cela n'avance pas, ces travaux provisoires risquent d'être très mal reçus. Il est important d'avoir une réponse.
 - *Le Conseil citoyen écrit un courrier à Michel Le Faou ainsi qu'à la Ville.*
 - *À noter que « l'Emplacement Réserve » du PLUH sur les immeubles qui devaient être démolis a été retiré.*

Conclusion :

Le projet est accepté dans les grandes lignes. L'assistance reste en attente de réponse sur les points suivants :

- Éclairage à faire en même temps.
- Traitement passage Moncey
- Toilettes publics
- Alternat circulation
- Composteurs : Demande à suivre mais étudier le lieu d'implantation le plus adapté
- Problème des poubelles de la résidence, non traitées

Projet Filigrane (Athénaïs Théodossopoulos)

Présentation de l'association et de la démarche (résidence artistique dans le quartier), en lien entre autre avec le centre social, dans le cadre de la politique de la ville. Souhait de travail en prise avec le quartier, l'esplanade Moncey, ...

La proposition pourrait être de travailler sur les questions de signalétique, de repérage (sous un angle artistique, design) et sous forme de questionnement sur ce que l'on souhaite signaler (ou pas). Il y aura des temps de mise en œuvre. À voir comment les réalisations pourront être pérennisées.

Le jury de sélection de l'équipe artistique aura lieu début juin.

Proposition est faite d'associer étroitement le conseil citoyen à l'artiste et à son œuvre.

Échanges avec la salle

- Combien de temps durera la résidence ? *De septembre à mars (140 à 150 heures).*
- Comment est sélectionné l'artiste ? *Il s'agit d'un appel à projet, le jury est composé de professionnels et acteurs locaux (musée urbain Tony Garnier, enseignant école de design, centre social, ...).*

Fresque dans le cadre de Peinture Fraîche (Pierrick, directeur artistique)

Pierrick présente le projet de fresque dans le passage traversant (passage Moncey) réalisé dans le cadre de Peinture Fraîche ainsi que l'artiste toulousain RESO (qui a vécu 3 ans rue de Marseille) retenu par le directeur artistique du festival pour réaliser cette dernière.

Projet impulsé et financé par la Mairie du 3^{ème}.

Travail possible sur l'histoire du quartier. Proposition sur des motifs ou des visages issus du quartier.

Travail sur les deux côtés du passage traversant.

Échanges avec la salle

- Remarque sur les modalités d'association des habitants au projet de fresque. Il avait été annoncé une rencontre avec les habitants qui n'a finalement pas eu lieu. Le conseil citoyen n'a été saisi que quelques jours avant le rendez-vous et n'a pu se mobiliser.
- Il est proposé une rencontre avec l'artiste (par skype à minima) car une résidence de l'artiste (même de quelques jours) est difficile à mettre en œuvre (cout, hébergement, transport, ...). *L'artiste a pu au final venir, en amont de la réalisation de la fresque, sur le quartier, s'imprégner du territoire et rencontrer des habitants.*
- Il est proposé qu'un petit groupe ressource se constitue pour faire parvenir une contribution à l'artiste à voir sous quelle forme.
- Calendrier fresque : réalisation fin juin (l'inauguration aura lieu fin août)

Informations post-réunion suite réunions techniques avec les services et les entreprises

- Éclairage : suite à réunion sur place le 2 juillet avec le directeur de l'éclairage urbain, il est finalement prévu une intervention d'ici fin novembre sur les deux passages : mise en place de 4 projecteurs pour le passage Moncey / Paul Bert afin de mieux éclairer la fresque et pour les deux tunnels mise en place d'un éclairage avec des horaires spécifiques afin de mieux éclairer les passages à la tombée du jour (en hiver) + éventuellement recalibrage de l'éclairage particulièrement fort du passage Turenne / cours de la Liberté.
- Espaces verts : les essences validés avec la Ville de Lyon sont : perovskia, ceratostigma et caryopteris, avec des cistes blancs, ainsi que des gaura, lysimachia punctata, et acanthus mollis.

- Voirie : le plateau au carrefour Moncey / Turenne ne sera pas mis en œuvre dans le cadre de ces travaux car n'a pas fait l'unanimité. La résine coloré avec le marquage « zone 30 » pourra être mis en œuvre à la fin des travaux si sa nécessité est confirmée par les habitants.
- Calendrier des travaux : les travaux de la place Ballanche pourraient démarrer le 26 août (démolition rampe, réalisation escalier et rampe, puis espace vert, déplacement des mâts et bancs existants). Durée estimées des travaux près de 3 mois.